

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 16
Voix favorables : 16
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26/09/2023

DELIBERATION
n°CA 2023_79

***relative à la modification de la composition de la commission d'allocation des crédits à répartir »
de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE***

Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE,

Vu le règlement intérieur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse, notamment son article 5,

Vu la délibération portant avis N° CR_2023_08 du Conseil de la Recherche de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse,

Vu la démission de Monsieur Victor GAY,

Considérant que le conseil d'administration peut, dans le cadre de ses compétences, créer des commissions ad-hoc dont les modalités de désignation et de fonctionnement seront précisées par délibération du conseil d'administration.

Article 1 : La composition de la commission d'allocation des crédits à répartir créée par délibération du CA 2023- 63 est modifiée comme suit :

- Anne RUIZ-GAZEN, membre du conseil de la Recherche, Collège A,
- Christian HELLWIG, membre du conseil de la Recherche, Collège A,
- Anouch MISSIRIAN, membre du conseil de la Recherche, Collège B,

Article 3 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Marlène DOLVECK

DocuSigned by:
Marlene DOLVECK
E28D3E97F0734A8...

